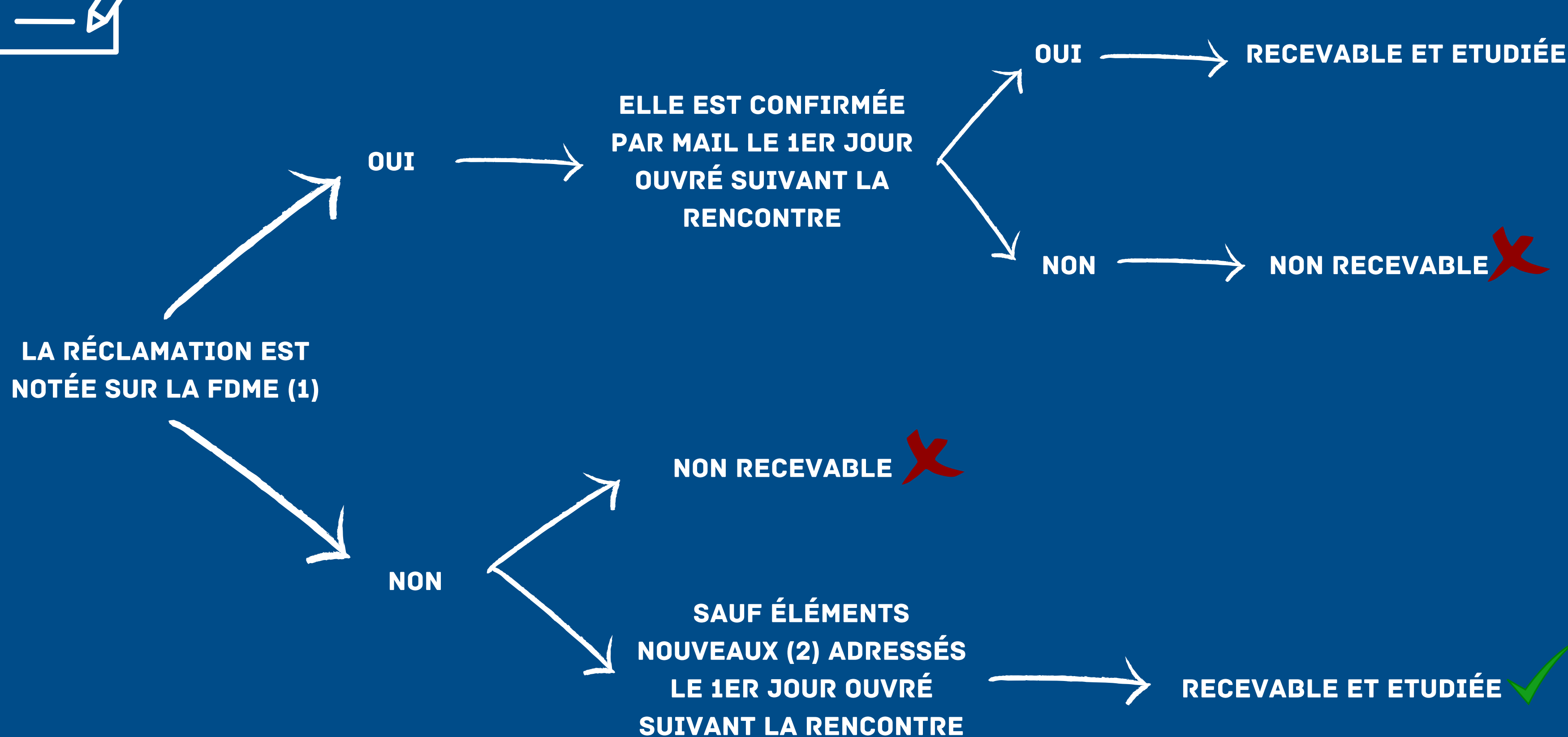




TRAITEMENT DES RECLAMATIONS - CRS ET CRA



1. POUR LES INTERPRÉTATIONS RÈGLES DE JEU ET LES SANCTIONS, LA RECLAMATION EST À FAIRE AU MOMENT DU FAIT DE JEU ET CONFIRMÉE À LA FIN DU MATCH

2. UNIQUEMENT SUR LA QUALIFICATION DE JOUEURS